



Bulletin de la Fondation pour la mémoire de la Déportation

Sommaire

1

Les "Ducancé" : des déportés de marque à Neuenganne

12

La montée des fascismes dans l'Europe des années vingt et trente

14

Une lueur qui s'éteint prématurément

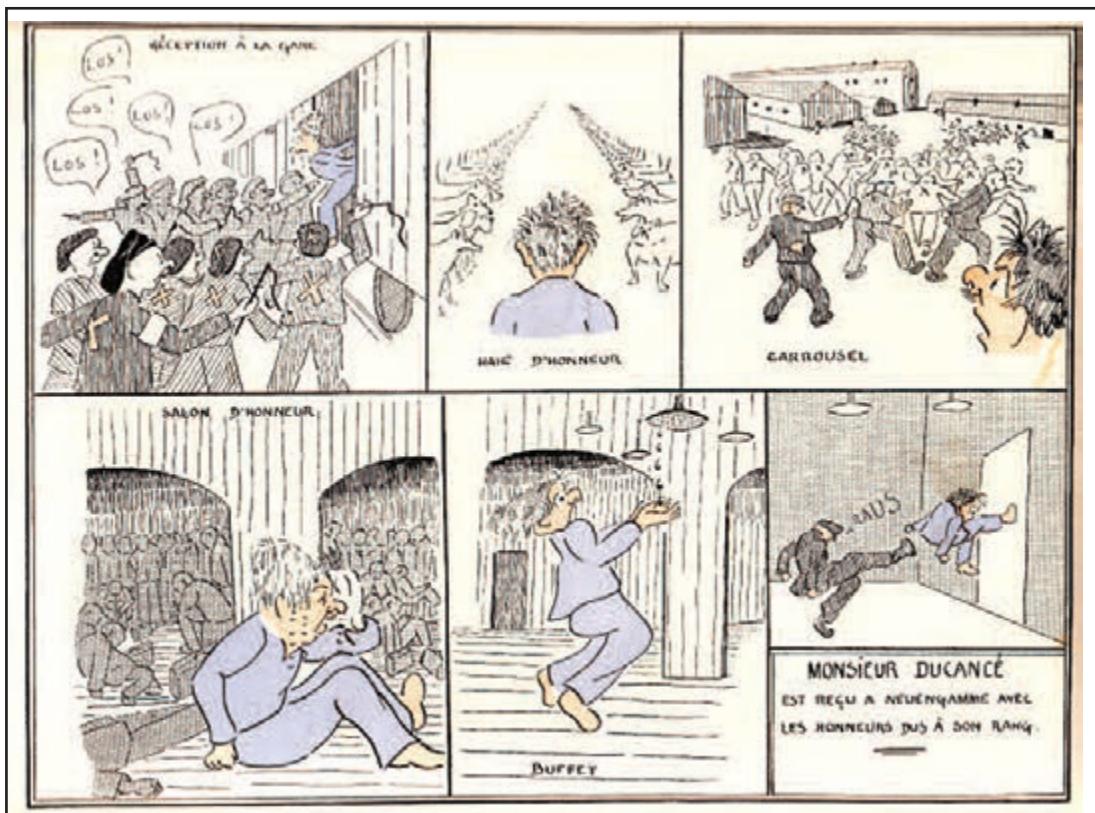
15-16

Publications récentes

ÉTABLISSEMENT RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE (décret du 17 octobre 1990) PLACÉ SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE 30 boulevard des Invalides 75007 Paris Tél. : 01 47 05 81 50 FAX : 01 47 05 89 50 Site internet www.fmd.asso.fr

DOSSIER

Les « Ducancé » : des déportés de marque à Neuengamme



© bibertrand De Vogué

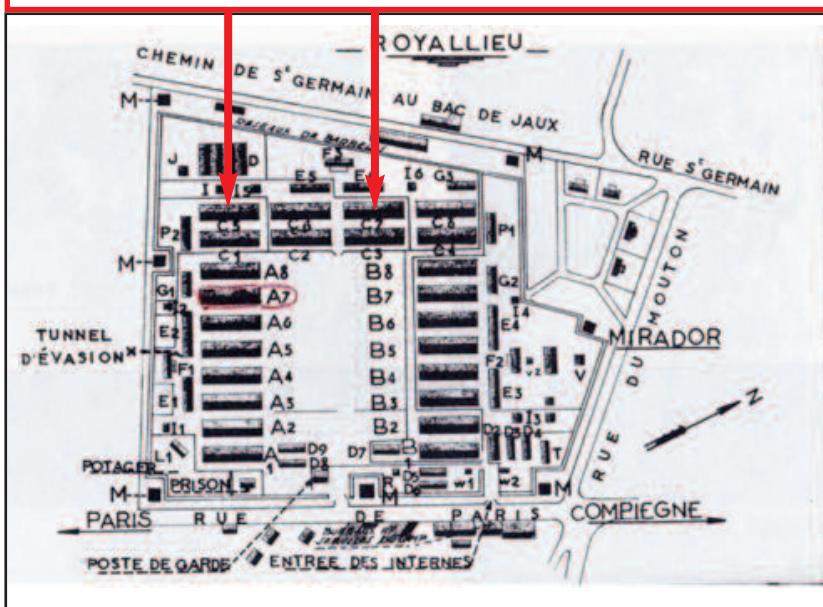
Les aventures de M. Ducancé... Bande dessinée réalisée au retour (Extraits).

Le 6 juin 1944, les Alliés débarquent en Normandie. Le déclenchement de l'opération Neptune entraîne, en représailles, plusieurs vagues d'arrestations sur le territoire français. Parmi elles, celle dite des « Ducancé », c'est-à-dire de personnalités-otages qui se sont montrées,

d'une façon ou d'une autre, hostiles aux Allemands ou que les autorités locales suspectent de résistance. Internées à Compiègne dans l'attente d'une déportation, ces personnalités sont séparées des autres détenus et incarcérées au camp C, d'où leur appellation : les « Ducancé » (du camp C).

Les Allemands visaient ici trois objectifs : réprimer le manque de collaboration, constituer une réserve d'otages à toutes fins utiles, et enfin, priver la France de « cadres » capables de mener

Bâtiments C du camp de Compiègne formant le « camp C »



Plan de Compiègne.

in POIRMEUR André, *Compiègne 1939-1945*, Compiègne, 1968, 159 pages, page 82.

valut un taux de mortalité sans commune mesure avec celui des autres catégories de déportés.

L'arrestation

Sur les 366 « Ducancé », deux tiers furent arrêtés entre le 6 et le 11 juin 1944, ce qui atteste clairement de la corrélation qu'il convient d'établir entre les opérations sur les plages de Normandie et ces arrestations. L'une des particularités de ce groupe réside dans le statut social élevé de ses membres. Ainsi, on compte parmi eux non seulement des avocats, des médecins, des journalistes... mais encore un ancien ministre, Henri Maupoil et même un ancien président du Conseil, Albert Sarraut. Une personne sur cinq appartient à une profession libérale. Il y a aussi des commerçants, des cadres supérieurs, quelques ouvriers syndiqués et même plusieurs ecclésiastiques. L'enjeu de ces arrestations était donc, pour les Allemands, de disposer d'hommes au statut social suffisamment important pour servir éventuellement de monnaie d'échange. Cette pratique avait d'ailleurs déjà été utilisée pendant la Grande Guerre.

Plusieurs élus sont aussi visés par ces mesures. Parmi les 23 maires incarcérés, Henri Noirot, maire de Reims, est arrêté le 15 juin avec quatre de ses adjoints, à la suite de plusieurs manifestations de résistance plus ou moins marquée à l'autorité allemande. Ainsi, à Reims, le conseil municipal avait refusé de livrer à la *Kommandantur* les tableaux d'un musée et avait falsifié une liste d'otages réclamée par l'occupant. Des fonctionnaires sont aussi arrêtés pour avoir aidé des jeunes à se soustraire au STO ou pour avoir fourni des tickets de rationnement à la Résistance. Un professeur d'histoire de Rouen, Jacques François, est arrêté sous prétexte que son enseignement est jugé hostile. Maurice Thuriel, procureur de la République à Autun est inquiété pour ne pas poursuivre avec assez de zèle « les terroristes et les communistes ». Certes, ce concept de résistance est controversé par l'historiographie contemporaine : la notion de *Resistenz* chez Martin Broszat, ou celle de « dissension » chez Ian Kerschaw ou d'« opposition professionnelle » pour Olivier Wiewiorka ne se recoupent pas, mais il n'en reste pas moins que ces arrestations ont été provoquées par une contestation du pouvoir allemand. D'ailleurs, un quart de ces hommes arrêtés faisaient effectivement partie d'un réseau ou d'un mouvement de résistance.

Exemple d'une liste retrouvée à Neuengamme. Transmis par Gilles Mautret. Il s'agit de 37 documents trouvés dans une poutre de charpente de la prison démantelée en 2003. La prison avait été construite avec les poutres des anciennes écuries. Les listes des « Ducancé » avaient été roulées dans du papier journal (taille d'un briquet) et cachées dans les poutres des fondations des écuries. Nous pouvons reconnaître ici le nom de Maupoil et de Mautret trois noms plus loin.

à bien la reconstruction politique et administrative lors de la libération du pays. Les « Ducancé » sont envoyés au camp de concentration de Neuengamme, en juillet 1944, intégrés à deux convois transportant d'autres déportés « classiques ». Parqués dans des baraqués séparées, moins inconfortables que les autres (une seule personne par paillasse), ils ont pu garder leurs vêtements personnels et connaissaient parfois des ajouts alimentaires sommaires. Une autre différence – de taille – les distinguait des autres détenus : l'exemption du travail forcé qui leur

Les départs vers l'Allemagne

D'autres mesures similaires avaient déjà été programmées par les forces allemandes. La première d'entre elles visait de hauts personnages d'État comme Daladier, Reynaud ou Jouhaux détenus dans le château d'Itter dans le Tyrol. D'autres arrestations avaient pour cible des militaires enfermés dans des hôtels ou des châteaux sur le territoire du Reich (Plansee, Bad Godesberg, Eisenberg). En juin 1944, l'urgence de la situation amena les autorités allemandes à

déporter directement les « Ducancé » dans un camp : ce fut Neuengamme. Ces différents groupes avaient un point commun : les détenus étaient dispensés de travail. Pour les Allemands, ils furent répertoriés sous l'appellation d'hôtes d'honneur (*Ehrengäste*). Parmi les 1529 personnes transférées depuis Compiègne vers le camp de Neuengamme proche de Hambourg le 15 juillet 1944, 328 appartiennent à la catégorie du camp C. 38 autres font mouvement le 28 juillet avec le convoi suivant. En tant que détenus spéciaux, les prisonniers du camp C bénéficient de moins mauvaises conditions de transport, n'étant qu'une quarantaine par wagon, là les autres sont entassés à 80, voire 100 par wagon. Les Allemands ont même été jusqu'à proposer à Albert Sarraut de faire le trajet en voiture particulière, privilège qu'il refusa.

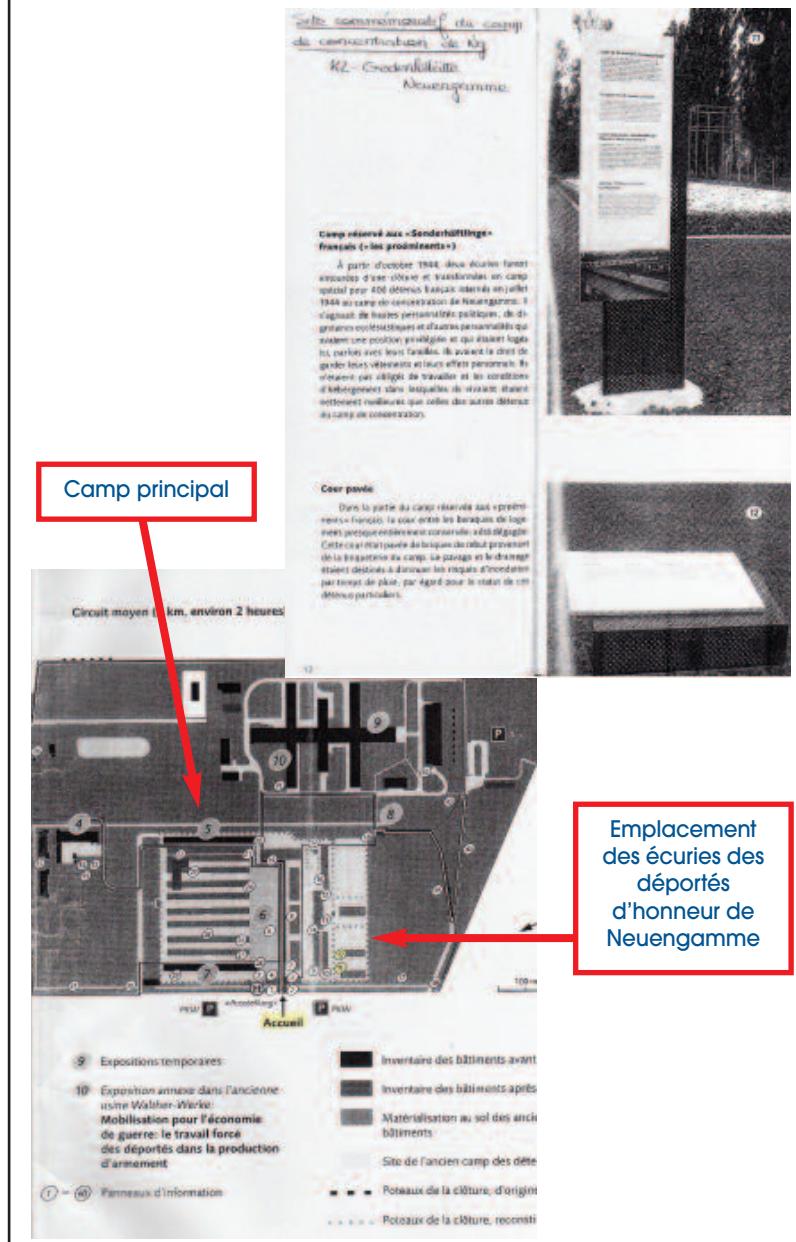
Du camp central aux écuries

Le 18 juillet 1944, à leur arrivée à Neuengamme, tous les déportés de Compiègne sont entassés dans les caves du bâtiment principal. Après plusieurs heures d'attente sans aucun ravitaillement, ils sont extraits de la cave. Dépossédés de leur linge, ils reçoivent une plaquette métallique avec un numéro de matricule, subissent la tonte intégrale, la douche, et se voient remettre la tenue rayée caractéristique des déportés.

Pourtant, certains, mis à l'écart dès leur arrivée dans la cave, furent épargnés par la tonte, et le déshabillement. Les SS avaient procédé à un tri dans la cave, sur la base des titres universitaires et des grades militaires. Environ 120 personnes correspondant à ces critères sont ainsi envoyées au block 18 tandis que les autres sont mêlés aux déportés « classiques » dans les baraquas de quarantaine. Mais le 24 juillet, un nouveau tri exclut 21 détenus n'appartenant pas aux « Ducancé » du block 18 tandis que 220 autres appartenant à ce groupe mais envoyés rejoindre le commun des détenus sont rappelées. Une semaine après son arrivée, le camp C se trouve ainsi reconstruit et réparti entre les blocks 16 et 18, puis enfin regroupé au block 12. Les détenus ont la faculté de se promener à l'extérieur, de jouer au bridge et aux échecs. Quant aux 38 déportés d'honneur partis le 28 juillet de Compiègne, ils arrivent trois jours plus tard et intègrent directement le block 12.

Bien entendu des contacts se nouent entre les « Ducancé » et les autres détenus, notamment à l'occasion de courses effrénées dans les caves, au moment des alertes. Pour mettre fin à ces relations, les autorités décident l'isolement des premiers. Dès le 2 août, ils sont transférés vers les *Reviers* 2 et 3, en un lieu plus à l'écart du camp central. Ils peuvent alors mener nombre d'activités intellectuelles telles que cours d'anglais, conférences etc. Bertrand de Vogüé devient « recteur de l'Université de Neuengamme » et en organise les activités. Côté nourriture, sauf quelques améliorations ponctuelles dues à l'intervention d'Henri Maupoil, le régime est comparable à celui des autres détenus. Les « Ducancé » ne subissent par ailleurs pas entière-

Emplacement des écuries de Neuengamme Document fourni par le KZ-Gedenkstätte Neuengamme

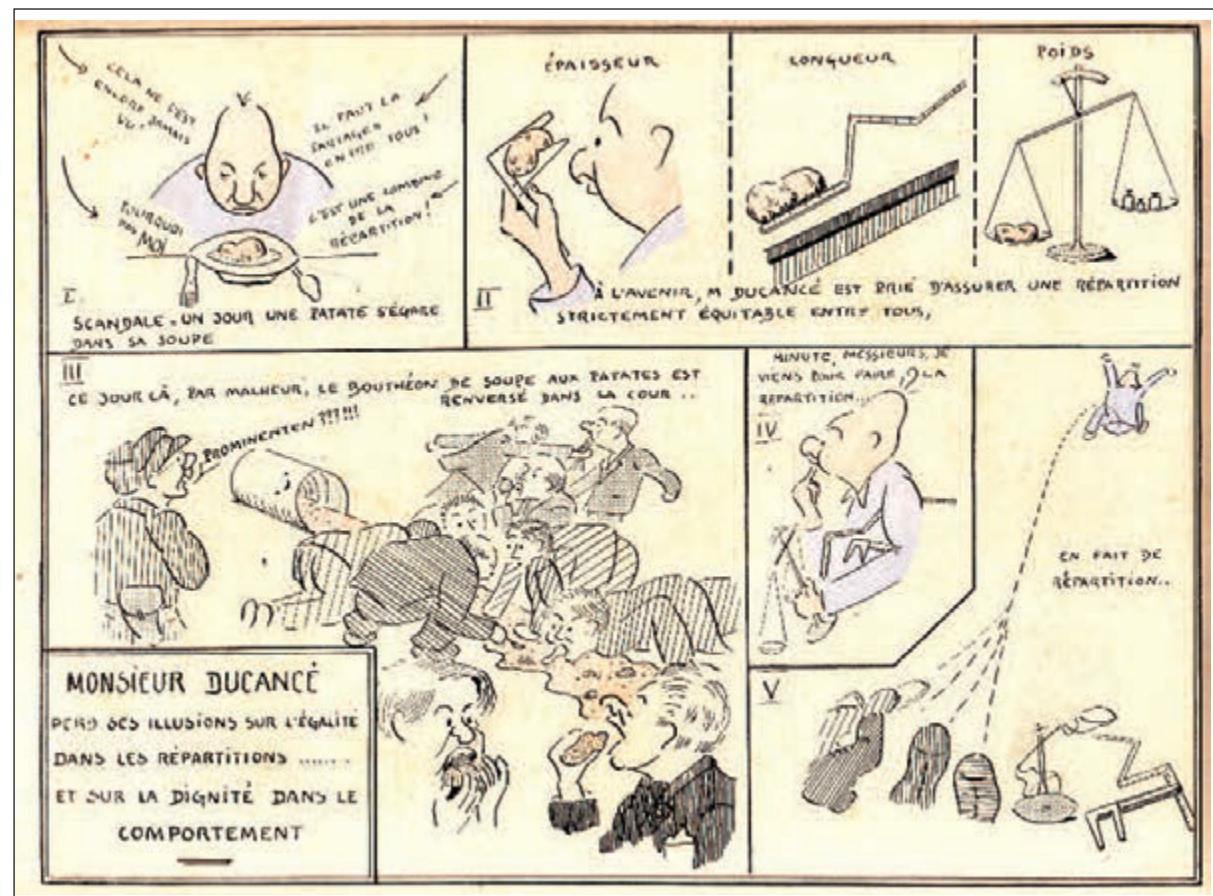
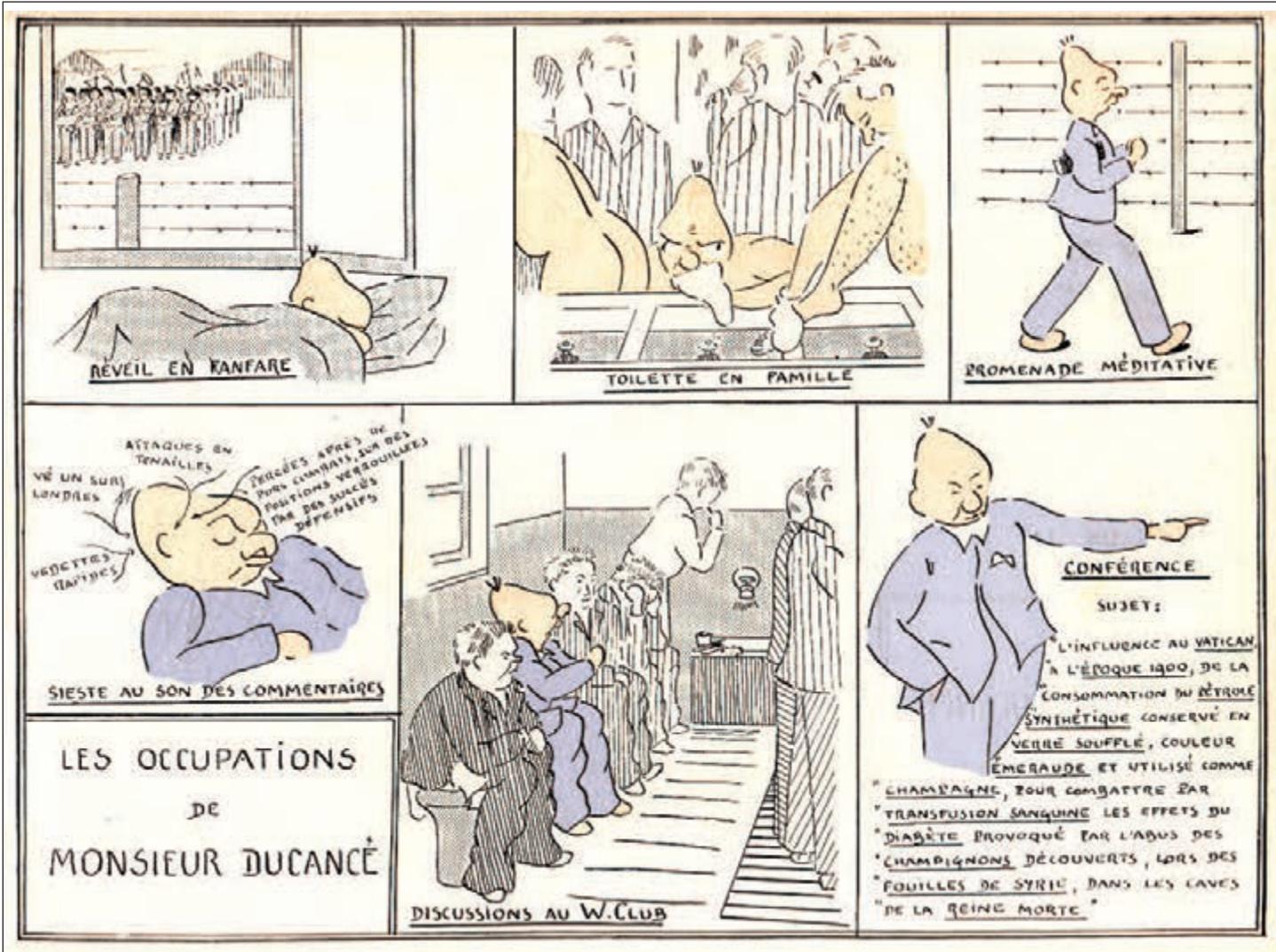


ment les mêmes contraintes de l'appel quotidien que leurs codétenus, l'appel étant pour eux plus tardif et moins long.

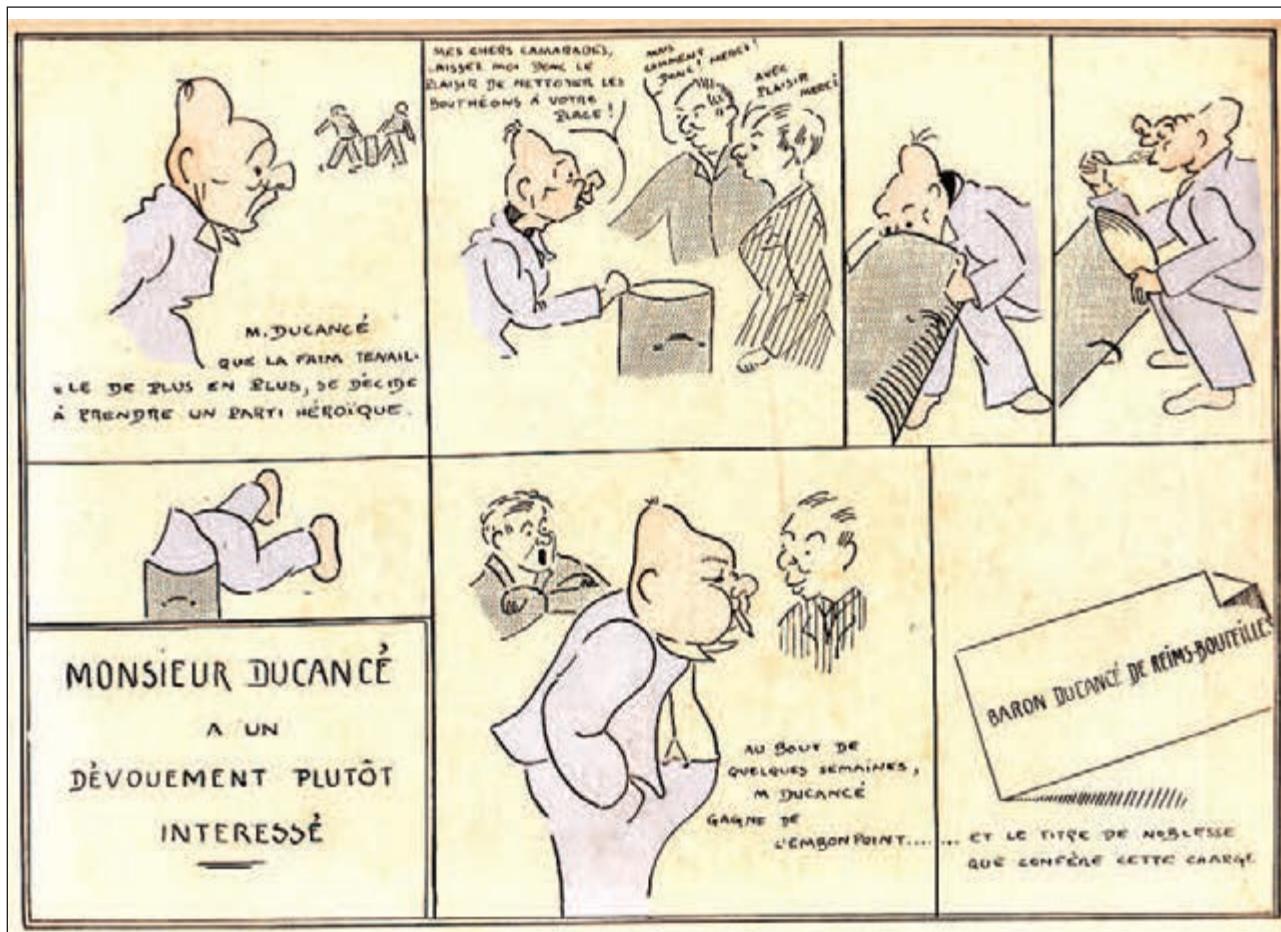
Au début de l'automne, leur transfert est envisagé vers de nouveaux locaux. Il s'agit de deux anciennes écuries situées en dehors du camp de détention principal, bien que toujours dans le périmètre de l'enceinte en barbelés électrifiés. Annoncé pour le 10 octobre 1944, ce transfert n'intervient finalement que le 19. Les nouveaux locaux, répertoriés sous les numéros 291 et 292 ont été aménagés à la hâte. Paul Thiébaut indique que ces écuries étaient « très mal couvertes, ces baraques comportaient un plafond constitué par une seule épaisseur de planches et laissaient pénétrer une humidité constante. »

Conditions de vie dans les écuries

Les deux bâtiments n'étaient pas conçus pour



*Les aventures de M. Ducancé...
Bande dessinée réalisée au retour (Extraits).*



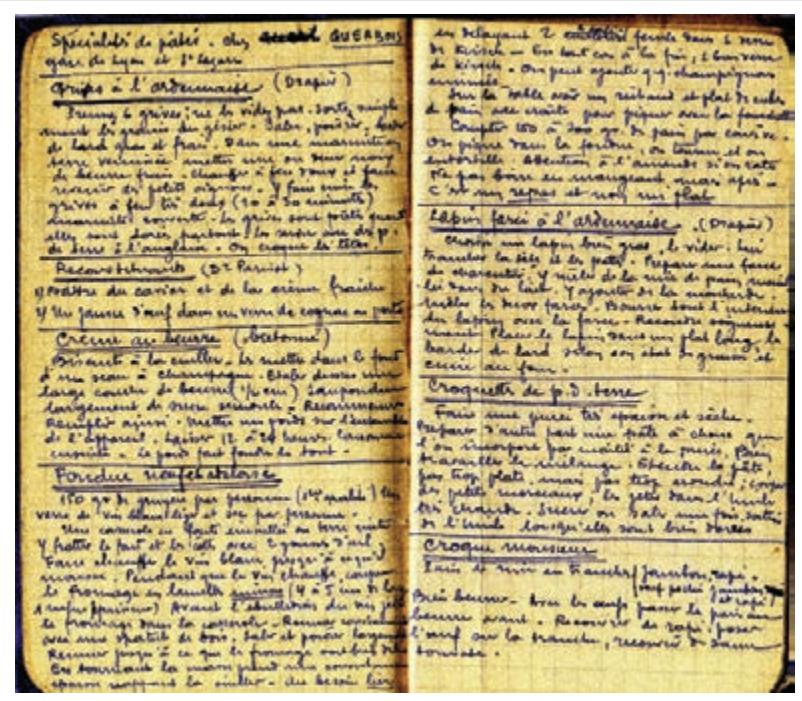
Les aventures de M. Ducancé... Bande dessinée réalisée au retour (Extraits).

ALPINAY	Ces images relatives du début du siècle : Le crève de l'âge d'or (vers 1900), La tragique émission de bavardages des Mères.
Mgr de SORGUES	Le Vaudou,
CONTESSEAU	Le Souffle,
CLAUDET	L'Intransigeance (vers 1900),
DEBUSSY	La transparence du song,
MORÉAU	Cauchemars de l'artiste (époque vers 1900-1910).
RABOT	La créature d'un être (vers 1900).
PIGUETINNE	Le Rêve Mort : une source — un signifi- ant dans l'œuvre de Montherlant (vers 1900).
GUERIN	Le Tabac (vers 1900).
CAZANAVE	L'Éveil des筛查, source de sonnes hu- maines, plusieurs de rapport, Institution et condensé d'un malice. Le potager humide.
HERRING	Vie d'Attilio,
HUGO QUIC	Un Soir... (vers 1900);
CHAVIER	Le Céle., Homage à Roland
LACROIX	L'Amourque;
SAUVE	La libération et le sortis du somme,
MONTESSUT	Le Rêve de l'artiste (vers 1900).

DROUILL	Le position de l'avenir.
DERANQUE	Et l'avenir sur les routes de l'avenir (2 vol.).
DENEUIL	La Culture populaire. — L'Atmosphère des forces politiques.
SOLBOT	Le faire et la famille de Reims.
JOUJIAUX	Vieillesse, familles et associations au Bord de l'Eau.
M. THOMAS	Le problème de la feuille de papier en France.
REVILLE	Le problème des transports en France.
R. THOMAS	Les temps éducatifs de l'Élégante (2 vol.).
BONNOT	La construction d'un usine (2 vol.).
BOINOT	La Sécurité des ponts.
CLERAI	Visions et vérités — Méthodes à l'usage des âges (2 vol.).
FRANCOIS	Le rôle de l'art dans l'éducation (2 vol.).

Activités culturelles. Extraits de l'album *Les aventures de M. Ducancé...*

<p>8 - LOSSES</p> <p>CHACOLES DE PECES — <i>Lososas de pescado</i> — CHACOLES</p> <ul style="list-style-type: none"> — Lososas: — Almeja (Almeja) (Sangre de almeja) — BIZCOCHO (Biscacheta) (Biscacheta) — Sardinas (Sardinas) — Sardinas en aceite (Sardinas en aceite) — Sardinas en vinagre (Sardinas en vinagre) <p>CHAMOIS DE PECES — <i>Sardinas al jerez</i> — CHAMOIS</p> <ul style="list-style-type: none"> — Lososas: — Pescado seco (Pescado seco) — Pescado seco (Pescado seco) — Pescado seco (Pescado seco) — Sardinas (Sardinas) — Sardinas (Sardinas) <p>GRANDE FILE DE PECES — <i>Merluza grande</i> — GRANDE FILE</p> <ul style="list-style-type: none"> — Lososas: — Almeja (Almeja) — Choco (Choco) — Merluza (Merluza) — Sardinas (Sardinas) — Sardinas (Sardinas) 	<p>TOURNEDOS D'ATOURNE</p> <ul style="list-style-type: none"> — Lososas: — LOMAS (Lomadas) — Doradas (Doradas) — Atún (Atún) <p>TOURNEDOS A LA VINAIGRETTE</p> <ul style="list-style-type: none"> — Lososas: — Merluza (Merluza) — Pescado (Pescado) — Doradas (Doradas) — Pescado seco (Pescado seco) — Sardinas (Sardinas) <p>GRANDE FILE D'ATOURNE</p> <ul style="list-style-type: none"> — Lososas: — Merluza (Merluza) — Doradas (Doradas) — Pescado (Pescado) — Sardinas (Sardinas) <p>MORILLETTES SAUCES DE VARIETÉS DE CHARTS</p> <ul style="list-style-type: none"> — Morillettes (Morillettes) <p>9 - BIBLIOTHÈQUE</p> <p>Conseiller — MUSSET — JEANNEAU</p>
--	---



© Collection privée de Jean-Luc Falzon

Pour éviter de sombrer dans la démence, quelques-uns décident d'organiser une dynamique intellectuelle au sein des baraques. Déjà initiées au Revier, ces activités rythment la vie en communauté autour de « conférences » et de « cours » de l'Université de Neuengamme, mais aussi de compétitions et jeux divers

abriter des hommes. Leur aménagement est plus rudimentaire que celui du block 12. Alexandre Loez rappelle que « les conditions de vie étaient sensiblement les mêmes qu'au camp central au point de vue ravitaillement et certainement moins confortables au point de vue logement ». Latrines, composées de six sièges côté à côté et lavabos se trouvent au fond des baraques. Maurice Thuriet ironise d'ailleurs sur cette promiscuité. « *Aussi la grosse distraction est-elle de se faire des politesses de ce genre ; "vous permettez Monsieur le Préfet... mais avec plaisir Monsieur le Procureur. Allez-y Monseigneur, mais après vous mon général".* » Plusieurs plaintes sont émises par les détenus qui aboutissent à quelques améliorations. Les paillasses sont rapidement remplacées et la toiture est renforcée au début du mois de février. Henri Maupoil joue souvent le rôle d'intermédiaire entre ses camarades et les autorités du camp. La nourriture reste insuffisante. Maurice Reynaud détaille l'approvisionnement : « *nous recevons par jour un carré de pain, qui doit peser 250 grammes (...). Au milieu du jour, nous pouvons compter sur 1 litre 1 litre ½ de soupe de choux, navets, choux-raves, rutabagas, fanes de bettes, mal cuits dans un liquide épaisse d'une farine indéfinissable. Le repas du soir consiste en un rond de boudin, de Leberwurst, une cuillerée d'œufs de poisson, ou bien (les jours de fêtes) en sept ou huit pommes de terre (...) 15 gr. de margarine.* » L'apport nutritionnel est si faible qu'un jour où un bouteillon est renversé par terre, nombreux ont été ceux qui ont léché le sol. Maurice Thuriet remarque que « *le SS de surveillance regarde d'un air ironique les "proeminenter" que nous sommes accroupis sur le sol à laper leur soupe.* » Pour tromper la faim, certains notent des recettes de cuisine, comme André Faivre.

L'insuffisance alimentaire est à l'origine de carences en vitamines qui se traduisent de deux manières. Sur le plan physique d'abord, avec l'apparition au cours de l'hiver 1945 d'œdèmes sur les jambes et le visage, derniers signes de défense du corps lorsqu'il ne possède plus de graisse. Chaque effort devient plus difficile. Des troubles des facultés mentales sont constatés, notamment par Maurice Reynaud : « je suis très inquiet de constater en moi les effets d'une sous-alimentation prolongée. Lire me fatigue ; ma tête est vide, je n'ai plus le courage de rédiger ; j'ai laissé en plan une ébauche de nouvelle ; j'évite les conversations (...) on dort, on somnole, on rêvasse, dans un état tout proche de l'idiotie et de la démence. »

Les journées sont surtout marquées par uneoisiveté très pénible pour certains. Maurice Reynaud rapporte ce poème, très significatif, écrit à Neuengamme :

« *Le galérien pousse à la rame
Sous le ciel mauvais ou clément,
Sur la paille ou sur le ciment,
Ne jamais en fiche une rame
Est peut-être un pire tourment* ».

« Est peut-être un peu tourmenté ». Pour éviter de sombrer dans la démence, quelques-uns décident d'organiser une dynamique intellectuelle au sein des baraqués. Déjà initiées au Revier, ces activités rythment la vie en communauté autour de « conférences » et de « cours » de l'Université de Neuengamme, mais aussi de compétitions et jeux divers. Bertrand de Vogüé poursuit son rôle de recteur de l'Université de Neuengamme. Maurice Reynaud indique que « *les spécialistes les plus compétents m'ont instruit du pétrole, du vin, de la médecine en montagne, du Vatican et du Chat-Noir, du Symbolisme et de la rayonne, de la Reine-Morte et du Camembert.* » Des thèmes variés donc, abordés selon la spécialité ou les compétences de chacun. Des concours sont également organisés, avec attribution de prix sous forme de nourriture ou autres preuves matérielles de reconnaissance. L'abbé Graser participe ainsi à un concours de chant organisé conjointement par Bertrand de Vogüé et Raoul Sourin. « *L'après-midi Bertrand de Vogüé et Raoul Sourin avaient préparé une petite fête, avec pièce de théâtre et chants. Et un "radio crochet". Nous y participâmes, Raymond et moi. Je chantai le vieux chant "Grand dieu, que je suis à mon aise, quand j'ai ma mie auprès de moi..." et les camarades chantaient avec moi. Mais un camarade colonel et chef scout, regretta que "prêtre, j'aie chanté ce chant" ! Raymond chanta aussi avec succès. J'eus le 1^{er} prix et reçus un morceau de pain : inappréciable ! et Raymond, une savonnette, nous partageâmes nos "récompenses".* » Une troupe de théâtre et une chorale (baptisée « la Nouvelle Gamme » !) sont placées sous la direction de Raoul Sourin, qui était chef de bureau de la préfecture de la Marne. Le 25 décembre 1944, la pièce *Les Plaideurs* de Racine est jouée sur une scène formée de quelques caisses et de bancs.

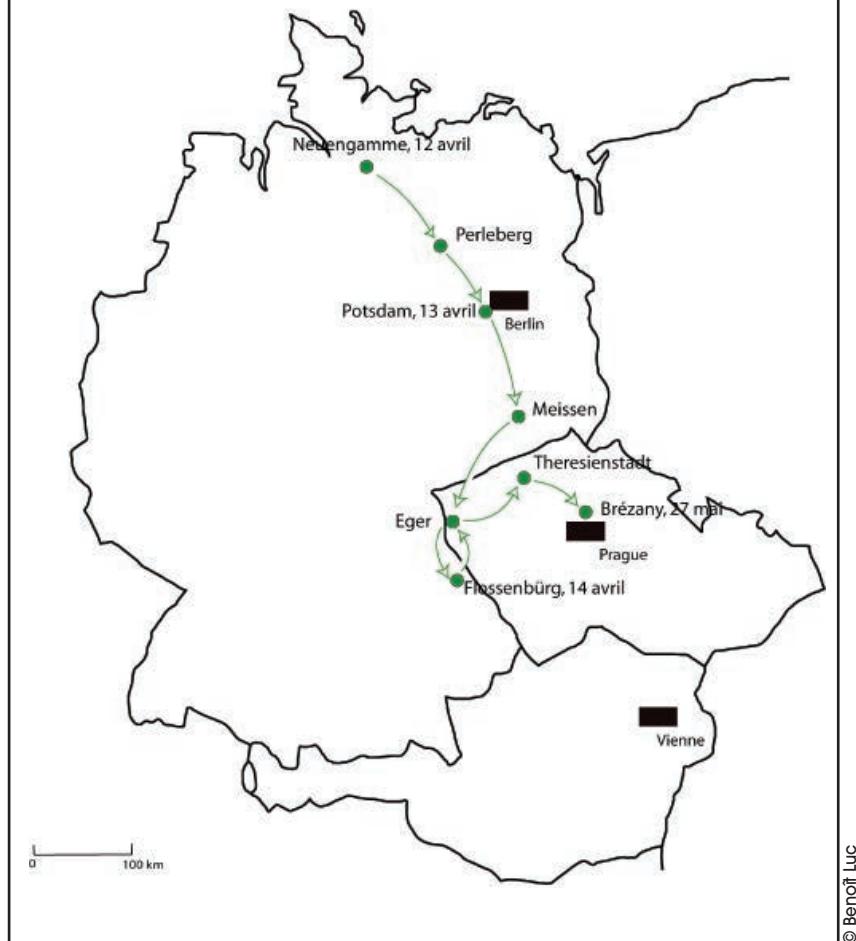
Malgré cette oisiveté, neuf « Ducancé » trouveront la mort à Neuengamme. Une proportion de décès faible, au regard de celle de l'ensemble des autres déportés qui dépasse 50 %. L'abbé Graser note notamment le décès de René Coulet, « un Vosgien, âgé, qui chantait admirablement "Le temps des cerises". Fumeur acharné, il troquait de la nourriture contre des cigarettes. Il en mourut. » Si la liste des décès n'est pas plus longue, c'est que les premiers signes d'œdèmes de carence sont apparus à la fin de l'hiver 1944-1945, au moment précis où la Croix-Rouge se manifeste pour améliorer les conditions de vie de cette catégorie de détenus.

Le périple des « Ducancé »

En janvier 1945, les Allemands décident de libérer Albert Sarraut et envisagent son retour en France. Ce dernier montre en effet des signes de fatigue alors qu'il demeure, aux yeux des autorités allemandes, l'un des « Ducancé » les plus précieux, du fait des hautes fonctions qu'il avait occupées. Né en 1872, Sarraut a alors 72 ans. Député de 1902 à 1924, il fut sénateur à partir 1926. Il a occupé des fonctions gouvernementales, été plusieurs fois ministre puis président du Conseil en 1933 et en 1936. Sa libération ne fut qu'un prétexte pour l'envoyer dans un lieu où il serait mieux traité. La simulation d'une libération permet aux Allemands de ne pas risquer de résistance de la part de l'intéressé en raison de la forte solidarité liant les « Ducancé » entre eux. Les Allemands avaient déjà proposé à Henri Maupoil d'être détenu dans un hôtel. Mais l'ancien ministre des Pensions avait refusé de quitter ses camarades. La destination d'Albert Sarraut fut en définitive l'hôtel de l'Ifen à Hirschegg, situé dans la partie ouest de l'Autriche (actuelle). Il y retrouva plusieurs compatriotes, dont André François-Poncet, ancien ambassadeur de France à Berlin et à Rome, détenu dans un premier temps à Itter, avec notamment Paul Reynaud et Édouard Daladier.

Les « Ducancé » n'ont pas été toujours seuls à occuper les écuries. D'une part, 42 officiers alsaciens qui refusaient de servir dans la Wehrmacht y furent internés au début d'août 1944 avant d'être dispersés dans des *Kommandos* classiques à la fin novembre 1944. D'autre part des Danois en attente de leur rapatriement, objet de tractations entre Himmler et la Croix-Rouge, ont également partagé, pour quelques jours, la captivité des « Ducancé » dans les écuries, courant mars 1945. À la vue de cars de la Croix-Rouge destinés à emporter leurs homologues du Nord, Henri Maupoil leur demanda de signaler la présence des « Ducancé » à un organisme humanitaire. Ainsi alertée de leur existence, la Croix-Rouge, basée près de Hambourg, leur distribua alors quelques colis et s'efforça d'obtenir leur évacuation. Refusée dans un premier temps, elle fut finalement accordée pour le 12 avril. La Croix-Rouge devait aller chercher des déportés juifs

Évacuation des « Ducancé » de Neuengamme (12 avril - 8 mai 1945)



scandinaves à Theresienstadt. Elle reçut comme mission de se diriger vers Flossenbürg pour y déposer les « Ducancé », une autre branche de la Croix-Rouge devant, à ce moment-là, les prendre en charge et les conduire en Suisse. Le 12 avril 1945, les « Ducancé » quittent Neuengamme sous la responsabilité du capitaine suédois Harald Folke. Au départ sont affrétés 23 autobus, six camions, un camion-cuisine, un véhicule avec du matériel, un véhicule de dépannage, trois voitures et trois motos.

Tous les témoignages consultés notent une certaine abondance de nourriture à partir de ce moment. Cet apport nouveau en calories provoque des problèmes digestifs comme le mentionne Harald Folke dans son rapport : « nous leur avons aussi distribué des colis, ce qui bien entendu les enchantait. Tous se mirent à bavarder, à exprimer leur gratitude et à partager entre eux le contenu des paquets. Tout cela dura deux heures et nous ne pouvions rien y faire. La joie et la reconnaissance de nos Français avaient besoin de se manifester. Mais ce fut une erreur de notre part. Les colis contenaient des aliments trop forts pour leurs estomacs déshabitués – nous dûmes par la suite nous arrêter toutes les deux heures pour des raisons... naturelles. » Maurice Thuriet évoque la distribution de lard, de cigarettes, des biscuits du soldat, de gaufres, de beurre, de sucre, de saucisson et de fromage.

(...) à Brézany, les « Ducancé » ont une impression contrastée (...). Alors qu'on leur affirme qu'ils sont libres, il leur est interdit de circuler librement. Le commandant du camp leur explique qu'ils ne doivent pas sortir pour éviter les balles perdues et que les gardes ont pour ordre de tirer sur ceux qui tenteraient de sortir se promener. L'« Université de Neuengamme» reprend ses habitudes, (...)

Les cars sont tous équipés de radios qui diffusent de la musique pendant le transport. Maurice Thuriel se souvient du trajet : « Je l'ai même fait dans une boîte à musique. Les autocars de la Croix-Rouge suédoise sont munis d'une antenne ; et tout au long de notre course, d'ouest en est, du nord au sud, du sud au nord et de nouveau vers l'est, les haut-parleurs égrenaient sur ce pays muet, étouffé par l'angoisse, les voix de la beauté, de la tendresse, de la passion, de la prière.»

Le 14, le convoi arrive à destination. Il n'a mis que deux jours pour parcourir la distance entre Neuengamme et Flossenbürg, sans être dérangé par les raids alliés. Sur place, le capitaine Folke ne trouve aucun représentant de la Croix-Rouge. Jugeant que les conditions d'accueil ne sont pas réunies, il décide de ne pas livrer les « Ducancé » et se fait même signer, en échange d'alcool, de cigarettes et de francs suisses, par le chef du camp, un papier stipulant que la situation militaire ne permet pas à ce dernier de prendre en charge les Français. Cependant, les bus n'ont plus assez d'essence pour atteindre la Suisse puis remonter vers le Danemark et Folke décide de déposer ces Français à Theresienstadt où les conditions d'accueil ne pouvaient pas être pires qu'à Flossenbürg.

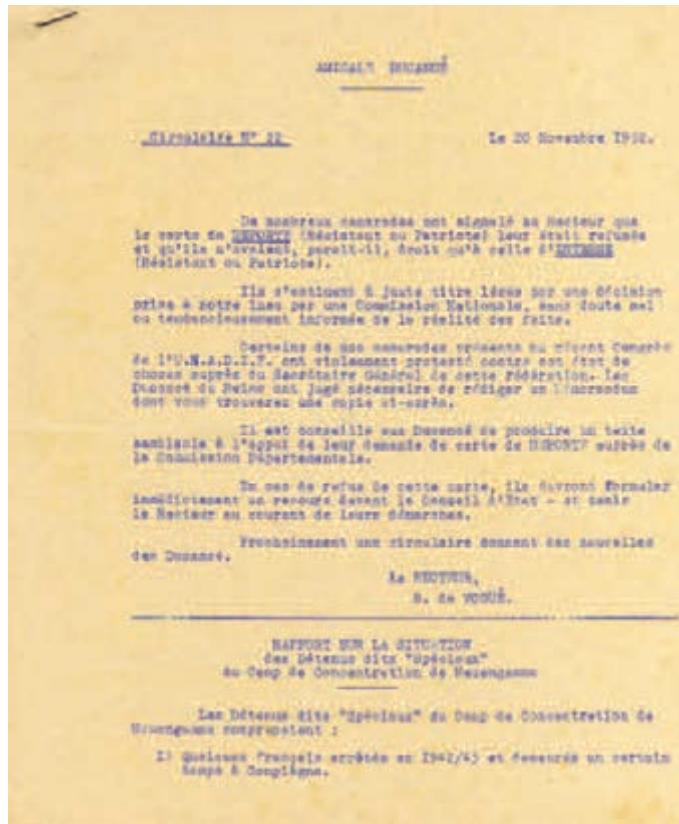
Les « Ducancé » sont hébergés dans la forteresse de Theresienstadt, à proximité du ghetto. Mais leur arrivée n'étant pas prévue, les conditions d'hébergement sont plus que sommaires. Les modalités de détentions sont plus souples qu'à Neuengamme et Monseigneur de Solages est autorisé à dire une messe à la suite du décès de Léon Grimal. Un autre décès survient, celui de Jacques Ducrot et cette fois, tous les hommes valides sont autorisés se rendre à son enterrement. Les SS laissent la population tchèque distribuer de la nourriture aux détenus sans intervenir. Henri Maupoil obtient finalement des autorités le même régime alimentaire que les SS. Les « Ducancé », comme le rapporte Maurice Reynaud, peuvent sortir de l'enceinte de la forteresse pour des balades sous la surveillance de gardes allégées : « Pour nous faire prendre patience, le camp nous distribue de la paille, des couvertures, installe la lumière électrique, améliore la soupe, et nous emmène à la promenade, comme des collégiens, sur les bords de l'Elbe, où notre sous-officier SS emmanche une canne à pêche et se met bourgeoisement à tremper du fil (...) nous pouvons continuer la promenade sur plusieurs kilomètres, certains iront même jusqu'au confluent avec l'Elbe. Nous avons l'illusion de la liberté complète, à ce régime nous tiendrons certainement le coup ; le temps est très doux et beau.»

Le 26 avril, les « Ducancé » sont dirigés vers la gare de Bohusovice à quelques kilomètres du ghetto. Ils y passent la nuit en attendant d'être envoyés vers Brézany, non loin de Prague. Pendant l'attente en gare, la population vient une nouvelle fois approvisionner les Français, comme le note Reynaud : « Les Tchèques ont le cœur chaud,

généreux, et brave. Sous les yeux de la police allemande, ils venaient vers nous, les mains tendues et pleines de dons, les lèvres souriantes, le cœur battant ». Les provisions sont distribuées en quantité si importante que Roger Widemann s'en plaint presque : « on mange beaucoup. Indigestion. » À Brézany, les conditions de nutrition dépeintes par Roger Widemann sont encore meilleures. « Nourriture midi excellente : un demi-litre de soupe, une grosse quenelle avec une sauce madère et des bouts de viande ». Aux bonnes conditions nutritives, les « Ducancé » ajoutent les dons qu'ils ont ramenés de Theresienstadt et ceux des villageois tchèques. Leur retour à un poids normal avait commencé antérieurement. En effet, depuis le 12 avril et la prise en charge par la Croix-Rouge, la souffrance de la faim avait disparu. Et lors de leur rapatriement, ils avaient perdu moins de poids qu'en janvier et février 1945. Le pire moment semble avoir coïncidé avec la fin du mois de février 1945, voire début mars, avant l'arrivée des premiers colis de la Croix-Rouge. Maurice Reynaud affirme qu'à Brézany « l'essentiel est de reprendre du poids, quand bien même on refuserait de croire, à notre retour, que pendant dix mois, nous avions vécu d'immondices.»

Arrivés le 1^{er} mai, à Brézany, les « Ducancé » ont une impression contrastée de leur situation. Alors qu'on leur affirme qu'ils sont libres, il leur est interdit de circuler librement. Le commandant du camp leur explique qu'ils ne doivent pas sortir pour éviter les balles perdues et que les gardes ont pour ordre de tirer sur ceux qui tenteraient de sortir se promener. L'« Université de Neuengamme » reprend ses habitudes, et même dans la précipitation des évacuations, l'occasion est saisie de poursuivre. Ainsi, le 7 mai, une conférence est donnée par Jacques François, professeur d'histoire, sur la Tchécoslovaquie. La capitulation n'est apprise que le 8, tard dans la nuit. Quatre jours avant, Henri Maupoil avait obtenu de rencontrer, avec Jacques Parisot et un détachement de SS, la Croix-Rouge à Prague. Maupoil ne rejoint ses codétenus que le 9 mai, pendant que Parisot reste à Prague. Entre-temps, il a eu le temps de lancer un message radio à destination de la France pour prévenir de l'existence de leur groupe.

Selon plusieurs témoignages, les déportés d'honneur de Neuengamme passèrent tout près de la mort. La voiture qui avait accompagné Maupoil et Parisot revint à Brézany. Le maquis tchèque l'attaqua, et on découvrit sur le corps d'un des Allemands l'ordre d'assassinat collectif des « Ducancé ». Selon Stéphane Moreau, ancien préfet de Vendée, leur mise à mort avait été décidée dès le départ de Neuengamme. Ceci expliquerait pourquoi les autorités du camp acceptèrent l'intervention de la Croix-Rouge suédoise qui ne devait servir qu'à leur transport. Cette prise en charge leur évitait d'avoir à organiser un transfert. C'était sans compter sur le réalisme de Folke et sur la corruption possible des

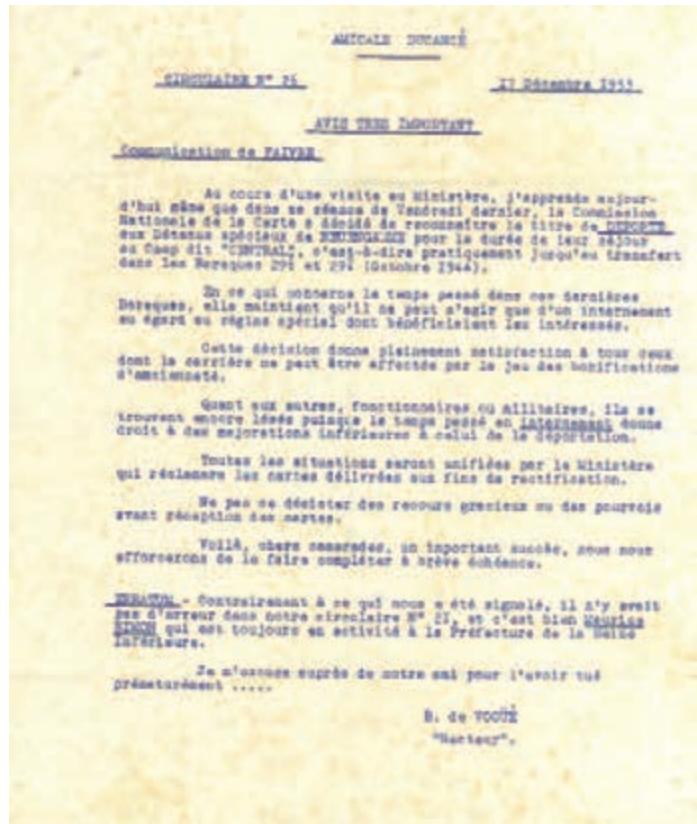


Circulaire N° 22.

SS de Flossenbürg. Ensuite, selon Stéphane Moreau, c'est à cause du commandant de la forteresse de Theresienstadt que leur exécution a été repoussée. « *Le commandant allemand responsable, peu soucieux de prendre la responsabilité d'un monstrueux assassinat – nous étions au 26 avril 1945 – se débarrassa de nous en nous installant dans des wagons, à cinq kilomètres de là.* » Ce n'est donc qu'à Brézany que l'assassinat devait avoir lieu. Pourquoi les Allemands prenaient-ils autant soin des « Ducancé » ? Ils avaient prévu de les exécuter ? Était-ce pour ne pas éveiller chez eux de crainte ? L'autorisation de la sortie de Maupoil à Prague n'était-elle qu'une diversion ?

Libres de fait le 9, les « Ducancé » sont accueillis chaleureusement à Tynec le 10 mai. Le 14, ils partent en car vers Pilsen où ils rencontrent des unités américaines. Les cars les emmènent ensuite à Würzburg où 27 avions les attendent pour les transporter au Bourget. La plupart d'entre eux passent par le centre d'accueil du Lutetia, le 18 mai 1945. Quelques-uns cependant ne sont pas du voyage. Il s'agit de malades soignés à Brézany et de quatre médecins volontaires restés à Prague pour soigner les déportés et les prisonniers français atteints du typhus. Ce sont les docteurs Luscan, Balmes, Desmonts, et Bertrand. Ils ne rentreront que le 9 juin 1945.

L'évacuation des « Ducancé » de Neuengamme correspond donc à une succession d'événements inattendus, dont la désorganisation et l'agonie des forces allemandes sont sans doute à l'origine. Leur rapatriement très spécial a provoqué de sérieuses réticences quant à la reconnaissance de



Circulaire N° 26.

leur condition de « vrais déportés ». Ils avaient commencé à reprendre des forces depuis plusieurs semaines. À leur arrivée à Paris le 18 mai, leur état n'était en rien comparable à celui des autres déportés. Cette différence s'est accentuée du fait de leur mode de rapatriement privilégié d'Allemagne par avion. La reconnaissance de ces « déportés spéciaux » a fait débat et les batailles juridiques avec l'administration française ont été nombreuses. Leur exécution, le 8 mai 1945, en aurait peut-être fait des martyrs ; leur libération en fait des marginaux de la répression nazie.

Reconnaissance et mémoire

Après la Libération, les « Ducancé » souffrent de la comparaison avec les autres déportés. Quinze seulement ne sont pas revenus en France, aucun travail ne leur a été imposé pendant leur captivité, et les pertes de poids constatées en mai 1945 sont inférieures à celles des autres déportés. Au lendemain de la guerre, le lien entre eux est maintenu grâce à Bertrand de Vogüé qui crée une « amicale Ducancé de Neuengamme » dont le bulletin évoque, en particulier, les premiers refus de l'administration pour l'attribution du titre de « déporté » (lois de 1948). Pourtant, le premier président de l'amicale de Neuengamme, Marcel Prenant, souligne leur statut privilégié sans les exclure de la définition de déporté. « *D'une manière générale, nous n'éprouvions aucune jalouse vis-à-vis de ces favorisés du sort.* » Raymond Portefaix, autre déporté de Neuengamme, partage un sentiment semblable :

La reconnaissance juridique de la déportation des « Ducancé » et leur apparence intégration à l'amicale de Neuengamme trouvent cependant des limites.

Si certains ont pu, à titre individuel, adhérer à l'amicale de Neuengamme, cette dernière reste méfiante envers ceux qui sont considérés comme déportés spéciaux

« pourquoi toujours haïr les uns ou envier les autres ? cela ne changera rien à notre sort ! Ils ont de la chance, c'est tout ». La différence réside donc dans le traitement subi. Ni Prenant, ni Portefaix ne remettent en cause le fait qu'il y ait « déportation », contrairement à la Commission Nationale au début des années 1950.

Une quarantaine de titres de « déporté » sont accordés au cas par cas avant 1952. Les « Ducancé » ont plus souvent essuyé un rejet de leur demande malgré les protestations d'Henri Maupoil auprès du ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre. Sur décision du ministre des ACVG, Emmanuel Temple, le titre de déporté est même retiré à ceux qui l'avaient obtenu, et remplacé par celui d'« interné ». La multiplication des recours amène l'amicale des « Ducancé » à se saisir du dossier. Entre novembre 1952 et avril 1953, elle affirme que leur exclusion est arbitraire et sans fondement. En effet, le ministère des ACVG ne reconnaît le statut qu'aux détenus passés par le camp central. Or, les « Ducancé » y ont été détenus au moins jusqu'au 19 octobre 1944, date à laquelle ils sont transférés dans les écuries périphériques. À noter que celles-ci se trouvaient tout de même dans l'enceinte électrifiée de Neuengamme et à moins de 80 mètres de la porte principale du camp.

La question de leur reconnaissance est discutée au congrès de l'UNADIF à Bordeaux au début du mois de juin 1953. Après étude de la question, la fédération décide d'appuyer la demande des « Ducancé ». Six mois plus tard, la Commission Nationale admet la qualité de « déporté » seulement pour le temps passé au camp central. L'obtention du titre n'est cependant pas automatique. Les « Ducancé » doivent reformuler une demande. L'amicale fournit au ministère une liste pour faciliter leurs formalités. En novembre 1955, l'ancien préfet Stéphane Moreau, signale à l'Amicale que la validité de son titre de déporté, après un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes, ne s'arrête pas à octobre 1944. Deux ans plus tard, c'est le cas de Robert Lamy qui est discuté devant le Conseil d'État. Ce dernier stipule que « *c'est abusivement que la Commission Nationale a entendu exclure des listes des lieux de déportation, les locaux dans lesquels (ils se trouvaient) enfermés.* » Toutefois, le Conseil d'État décide qu'à partir du 12 avril 1945, date de leur prise en charge par la Croix-Rouge suédoise, les « Ducancé » ne sont plus des déportés.

Plusieurs déportés ne reçoivent pourtant leur carte que pour une période de déportation s'arrêtant au 19 octobre 1944. Tous ne déposent en effet pas de recours après la décision de la Commission Nationale qui peut rendre sa décision sans l'avoir du Conseil d'État. Le titre de déporté suffit à la majorité des « Ducancé » qui ne souhaitent pas entrer dans de nouvelles démarches administratives pour des problèmes de dates. Au total, sur les 327 déportés ayant obtenu un titre, on compte 159 déportés politiques, 165 déportés résistants, et

seulement trois n'ayant que celui d'interné. Cette proportion indique que la quasi-totalité trouve place, d'un point de vue légal, dans ce monde complexe des déportés.

La reconnaissance juridique de la déportation des « Ducancé » et leur apparente intégration à l'amicale de Neuengamme trouvent cependant des limites. Si certains ont pu, à titre individuel, adhérer à l'amicale de Neuengamme, cette dernière reste méfiante envers ceux qui sont considérés comme déportés spéciaux. Maurice Choquet, ancien déporté de Neuengamme, s'étonne, en 1983, de voir publier le livre de Maurice Reynaud, Potences et pots de fleurs. Journal d'un déporté à Neuengamme. Il affirme qu'on « *ne peut admettre que son journal prétende parler de la déportation à Neuengamme !* ».

C'est pour ces raisons de mise à l'écart naturelle ou forcée que certains écrits n'ont été publiés qu'à 300 exemplaires pour que la mémoire des « Ducancé » puisse circuler en interne. Des échanges existent encore entre enfants de « Ducancé » et l'amicale de Neuengamme. Ainsi, Raymond Voize, fille de Raymond Voize, écrit à la Commission d'Histoire de l'amicale de Neuengamme en mai 2007 pour s'étonner de l'oubli des « Ducancé » dans la liste que l'amicale a dressée pour son Mémorial. La réponse indique que cet oubli n'en est pas un et que les anciens du camp C de Compiègne ne partagent pas les mêmes souvenirs que les autres déportés. Cette mise à l'écart est vécue par les descendants de certains « Ducancé » comme un véritable ostracisme.

La méconnaissance de ce groupe est aussi illustrée par sa dénomination au sein du camp. Plusieurs témoins indiquent l'appellation de « *Prominenten* » pour les désigner. Or, ce terme rassemble tous les « privilégiés » des camps de concentration, déportés d'honneur, mais aussi responsables au sein des détenus comme les Kapos, les chefs de blocks ou le doyen (*Lagerältester*). Le terme de « *Prominenten* » semble avoir été donné par les Allemands sur place, mais la définition se rapprocherait plutôt de celle de « privilégiés ». *Prominent* se traduit littéralement en Allemand par « éminent ». Les déportés d'honneur de Neuengamme semblent être englobés dans la définition mais constituent cependant une particularité. Pour éviter toute confusion sur ces personnalités-otages, il est sans doute préférable d'utiliser une expression française, « déportés éminents » par exemple, ou pour suivre le premier président de l'amicale de Neuengamme, Marcel Prenant, « déportés de marque », ce qui rend assez bien compte des singularités propres à ce groupe de détenus. ●

Benoît LUC

Benoît Luc a soutenu en novembre 2009 un mémoire de Master 2 à l'université de Caen Basse-Normandie sur les « déportés d'honneur » sous la direction du Professeur Jean Quellien. Il vient de publier aux éditions Vendémiaire Otages d'Hitler reprenant l'essentiel de ce mémoire. Le présent article met en relief une des populations concernées par cette politique allemande de mise à l'écart. Benoît Luc avait précédemment publié son mémoire de Master 1, Les déportés de France vers Aurigny 1942-1944, édité par Eurocibles en mai 2010.

Liste des élus municipaux

Maires

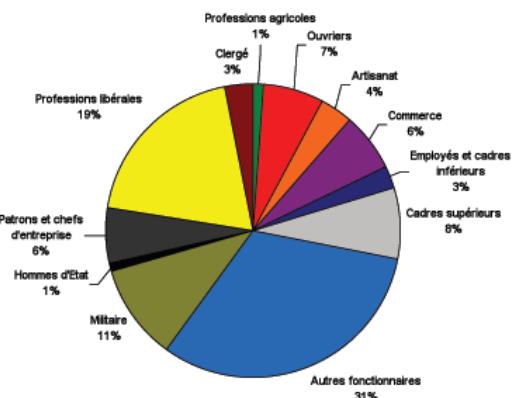
Nom	Prénom	Ville	Département
BREZET	Eugène	Saverdun	Ariège
DURANDEAU	Albert	Ax-les-Thermes	Ariège
CHANDON DE BRAILLES	François	Chaource	Aube
HAON	André	Toulouse	Haute-Garonne
LEMAIRE	Eugène	Châtillon-Colligny	Loiret
BONNAT	Martial	Agen	Lot-et-Garonne
MAURY	Paul	Florac	Lozère
NOIROT	Pierre	Reims	Marne
CHASTAING	Paul	Senlis	Oise
DELARUE	Fernand	Bresles	Oise
DESGROUX	Charles	Beauvais	Oise
FOURNIER	Fernand	Montataire	Oise
LEROUGE	Jean-Baptiste	Carlepont	Oise
PAUQUET	Henri	La Neuville en Hez	Oise
BOUIX	Joseph	Amélie-les-Bains	Pyrénées-Orientales
DESIRICHARD	Louis	Paray-le-Monial	Saône-et-Loire
POISSANT	Maurice	Rouen (jusqu'à avril 1943)	Seine-Inférieure
BRAULT	Raymond	Albi	Tarn
BAYLET	Jean	Valence d'Agen	Tarn-et-Garonne
DE BAUDRY D'ASSON	Armand	La Garnache	Vendée
BRAHY	Raymond	Mirecourt	Vosges
PASCAL	Charles	Argentueil sur Armançon	Yonne
BERTRAND-LAZARE	Félix	Sens	Yonne

Adjoints aux maires

CLIGNET	Georges	Reims	Marne
DE VOGÜE	Bertrand	Reims	Marne
HUET	René	Reims	Marne
JARDELLE	Roger	Reims	Marne
MERIC	Jean-Baptiste	Cahors	Lot
MOINARD	Auguste	La Rochelle	Charente-Maritime
SOUCHAL	Gilbert	Saint-Dié	Vosges
ULRICH	Jean	Saint-Dié	Vosges
WOILLEZ	Georges	Beauvais	Oise

Étude faite sur les 348 Ducancé dont la profession est connue

Professions	Effectif	Proportion
Professions agricoles	4	1,1
Ouvriers	23	6,6
Artisanat	13	3,7
Commerce	22	6,3
Employés et cadres inférieurs	9	2,6
Cadres supérieurs	27	7,8
Autres fonctionnaires	111	31,9
Militaire	37	10,6
Hommes d'Etat	2	0,6
Patrons et chefs d'entreprise	22	6,3
Professions libérales	67	19,3
Clergé	11	3,2
Total	348	100,0



Sources bibliographiques et documentaires

De Vogüé Bertrand, *Les aventures de M. Ducancé. Quelques croquis, quelques dates*, Reims, Imprimerie du Nord-Est, 1946

F.N.D.I.R./U.N.A.D.I.F., *Leçon de ténèbres*. Résistants et déportés, Paris, Plon, 1995

Luc Benoît, *Les internés d'honneur ou personnalités-otages*, Master 2, Université de Caen, 2009

Fondation pour la mémoire de la Déportation, *Livre-Mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression*, Paris, Tirésias, 2004

Prenant Marcel, *Toute une vie à gauche*, Paris, Encre, 1980

Portefaix Raymond, *L'Enfer que Dante n'avait pas vécu*, Aurillac, Imprimerie Moderne, 1988

Reynaud Maurice, *Potence et pots de*

fleurs. Journal d'un déporté de Neuengamme, Rouen, Defontaine, 1945

Thuriet Maurice, *Journal de M. Ducancé, juin 1944-mai 1945. Journal de ma déportation à Neuengamme*, Besançon

Widemann Roger, *Itinéraire d'un « Prominent » juin 1944/mai 1945*, Paris, La Défense

Dossiers individuels du SHD-BAVCC, Caen

La montée des fascismes dans l'Europe des années vingt et trente

« *Le regain d'audience et le retour en force du discours nationaliste, en France, en Europe et ailleurs dans le monde, redonnent un caractère d'actualité particulier à une réflexion sur la nature et la montée des fascismes dans les années vingt et trente. La rédaction de « Mémoire vivante » propose, avec ce premier numéro de 2011, d'entamer série de réflexions rétrospectives portant sur l'avènement des fascismes en Europe, le contenu idéologique qu'ils véhiculent, les contextes politiques et sociaux qui ont permis ou accompagné l'arrivée au pouvoir des principaux d'entre eux, Mussolini en Italie et Hitler en Allemagne, leur mode d'investissement et d'exercice du pouvoir puis leur radicalisation au cours de la Deuxième Guerre mondiale et les crimes commis contre l'humanité qui suivirent.*

Sans doute ce rappel est-il une manière de rendre la « mémoire vivante ».

Selon l'expression de Serge Bernstein, l'Europe connaît, au début du XX^e siècle, un « embrasement idéologique » et une série de crises, économique, identitaire et sociale léguées par la Grande Guerre et la dépression qui suivit, sur fond de peur du grand « incendie révolutionnaire » allumé à l'Est par le régime bolchevique. Inspiré par le discours nationaliste le plus violent, antidémocratique et antilibéral, encouragé voire inspiré par des classes dirigeantes conservatrices et réactionnaires, cet embrasement portera au pouvoir les régimes fascistes et dictatoriaux à l'origine de la Deuxième guerre mondiale et des dérives criminelles qui l'ont marquée.

Première partie

Fascisme italien et nazisme allemand : les prémisses.

L'émergence des régimes fascistes en Italie et en Allemagne n'est pas le fait du hasard. Elle est l'aboutissement d'une crise de confiance des peuples concernés

dans les institutions démocratiques issues de la Grande Guerre, apparemment impuissantes à résoudre les crises successives auxquelles les sociétés se sont trouvées confrontées après guerre, et de l'impact du discours national-populiste de leaders charismatiques sur les opinions désemparées.

Années 1919-1920 : L'héritage de la Guerre

En Italie et en Allemagne, comme dans le reste du monde, la guerre a fait des ravages et laisse désemparées des quantités de démobilisés, de blessés et d'invalides, incapables de se réinsérer dans un monde devenu étranger pour eux. Phénomène récurrent d'ailleurs, constaté à chaque fin de conflit armé, et auquel sont confrontés les belligérants, qu'il s'agisse de ceux de la Première ou de la Deuxième Guerre mondiale, ou plus récemment, de la France, avec la fin de la guerre d'Algérie, de la Russie avec la fin de la guerre d'Afghanistan, des États-Unis à la fin de la guerre du Vietnam, ou de l'Algérie de l'après indépendance, etc. Mais, dans le contexte particulier de l'Allemagne et de l'Italie, ce phénomène va connaître des prolongements d'une tout autre nature.

Dans ces pays en effet, la question va se doubler d'un sentiment populaire profond de frustration et d'orgueil national blessé.

L'Italie, en tant que pays du camp des vainqueurs, aurait pu échapper au processus. Mais la crise économique et les espoirs brisés d'extension territoriale des traités de 1919 déchaînèrent les passions nationalistes. L'Allemagne, pays défait sinon vaincu, ressentit avec humiliation le traité de Versailles, qu'elle ne fut pas invitée à négocier mais seulement « à signer et qualifiera de diktat.

Des deux côtés donc, le discours nationaliste s'enflamma en direction d'une opinion blessée et des bataillons de réservistes, bien encadrés, prêts à en découdre à nouveau avec l'ennemi qui leur serait désigné.

Le cas italien

L'Italie subit une saignée de quelque 600 000 morts. Son économie désorganisée accuse un déficit financier et un endettement extérieur extrêmes. Les espoirs attendus d'un règlement de la Paix qui parachèverait l'unité italienne, conférait à l'Italie « des frontières naturelles » et favoriserait le rattachement des régions de langue italienne (dont le port de Fiume), se heurtent à l'intransigeance du président Wilson qui refuse toute concession territoriale. Le traité de Saint-Germain-en-Laye, dont le gouvernement Orlando sort les mains vides, provoque une immense amertume, d'autant que la France et l'Angleterre s'étaient engagées à appuyer les revendications territoriales de l'Italie pour prix de son engagement à leurs côtés dans le conflit mondial. Le chef de file des nationalistes Gabriele D'Annunzio dénonce alors une « victoire mutilée » ainsi que le sacrifice de centaines de milliers de combattants rendu inutile par « un complot de l'impérialisme bancaire étranger » contre la nation proléttaire. Le 11 septembre 1919 D'Annunzio s'empare de la ville Fiume, par un coup de force éphémère tandis que, dès le 23 mai 1919 Mussolini fonda à Milan les *Fasci italiani di combattimento* (les faiseaux italiens de combat) qui vêtiront la chemise brune.

L'industrie italienne à court de commandes, confrontée au difficile problème de la reconversion de son appareil productif de guerre vers des productions du temps de paix, se tourne vers l'État pour obtenir des capitaux et des mesures protectionnistes. Le monde ouvrier, témoin des énormes bénéfices réalisés pendant la guerre par les industriels, demande de son côté une redistribution des richesses et l'augmentation de niveau de vie promise au cours de la dernière année de guerre. La paysannerie enfin, consciente de son rôle éminent pendant la guerre, réclame des lois agraires et occupe les terres des grands domaines latifundiaires.

Faillites d'entreprises, pénurie de devises, crise des finances publiques, déficit de la balance commerciale, chômage et affaiblissement du marché intérieur, crise mondiale enfin accentuent le sentiment de détresse morale et économique et concourent à l'apparition d'un climat révolutionnaire. Grèves et occupations d'entreprises se multiplient. En 1920, le cabinet Giolitti rétablit provisoirement la situation avec le concours des états-majors syndicaux et obtient la fin des occupations d'usines, tandis que la peur du chômage fait perdre de la combativité aux travailleurs. La situation aurait pu se stabiliser avec la mise en place d'une constitution et de nouvelles institutions, mais la classe dirigeante y fait écran. Industriels et grands propriétaires adoptent une attitude franchement réactionnaire et subventionnent le fascisme dont ils utilisent les services pour démanteler les organisations ouvrières, syndicats et coopératives et remettre en cause les acquis sociaux. Les gouvernements tolèrent par ailleurs la montée de la violence fasciste qui s'étend à tout le pays en 1922. Les conservateurs, les nationalistes, une partie de l'armée et des membres de la famille royale se rallient à l'idée d'un coup d'État. Le 16 octobre 1922, Mussolini et ses lieutenants lancent la fameuse *Marche sur Rome*. Des colonnes de Chemises noires s'ébranlent le 27 octobre vers Rome dans une improvisation presque totale, sous une pluie diluvienne qui aurait permis de les arrêter facilement. Le Premier ministre tente de jouer une dernière carte en décrétant l'état de siège dans Rome, mais le roi refuse de signer le texte et d'engager l'armée et invite Mussolini à venir à Rome constituer le ministère.

Le cas allemand

Dans l'Allemagne de Weimar, la société se trouve confrontée au blocage du

mécanisme de modernisation amorcé par la révolution industrielle du XIX^e siècle. L'accélération des processus économiques et sociaux subit, après la Grande Guerre, un freinage brutal qui provoque un sentiment généralisé d'échec dans tous les secteurs de la vie collective : jeunesse, industrie, institutions sociales, fracture de milieux sociaux traditionnellement cohérents, déficit culturel des masses. Ce sentiment d'échec s'observe d'abord sur le terrain social. Le développement des institutions sociales, héritées de l'Allemagne impériale et de Bismarck, comme la création des régimes d'assurances maladie, d'assurances chômage, de l'assistance maternelle semble devoir se poursuivre au sortir de la guerre. Le patronat allemand promet des avancées importantes à un mouvement ouvrier puissant et organisé, dont la journée de 8 heures, l'arbitrage obligatoire des conflits sociaux, la création d'un ensemble d'organismes de concertation tels que les comités d'entreprise, les conseils régionaux mixtes etc., qui concourent à instaurer ce qui est considéré comme un « capitalisme organisé », ni capitalisme libéral, ni socialisme à la manière bolchevique, se proposant de dépasser la lutte des classes dans une synthèse nouvelle.

Progrès et avancées sociales paraissent mieux réussir dans certains secteurs, chimie et électricité en particulier, que dans d'autres, charbonnages et sidérurgie, dont la reconversion au temps de paix est plus difficile. L'histoire sociale du patronat allemand est marquée par le fossé grandissant séparant les industries de pointe, partisanes d'une politique de détente diplomatique et du développement des échanges internationaux et le couple sidérurgie-charbonnage, conservateur, nationaliste et réactionnaire, qui encourage les mouvements d'extrême droite.

L'absence de croissance économique détache cette partie du patronat, la plus puissante, du régime politique de Weimar qu'elle accuse de ses propres échecs. Elle prend la législation sociale pour cible, casse le mécanisme de l'arbitrage – notamment à l'occasion du fameux « lock-out » des ouvriers de la Ruhr en 1928, où du jour au lendemain des centaines de milliers d'ouvriers sont jetés sur le pavé pour mettre un terme aux négociations sociales- s'attaque au syndicalisme¹, puis finalement à la sociale démocratie et au régime républicain lui-même.

Amplifié par le ressentiment et l'humiliation de la défaite, le blocage des mécanismes de modernisation de l'Allemagne fragilise la démocratie, fait craindre une contagion bolcheviste et donne crédit au discours du NSDAP qui apparaît comme un élément possible de stabilisation et de remise en ordre d'une société sans perspectives, à laquelle la démocratie semble incapable de proposer des horizons d'attente. ●

Dossier préparé par Yves Lescure

Prochain article : *idéologies, accessions au pouvoir et instauration de régimes totalitaires en Italie et en Allemagne.*

1 - Sur l'attitude des dirigeants des industries métallurgiques à l'égard du syndicalisme on se reportera utilement à l'ouvrage de William Manchester *Les Armes des Krupp 1587-1968*, Laffont, Paris 1970.

Sources bibliographiques et documentaires

Serge Bernstein et Pierre Milza, *Dictionnaire des fascismes et du nazisme* André VERSAILLE Editions, 2010.

Serge Bernstein et Pierre Milza *L'Italie contemporaine du Risorgimento à la chute du fascisme*, Armand Colin, Paris 1995.

Emilio Gentile, *Qu'est-ce que le*

fascisme, Histoire et interprétation, éditions Gallimard, 2004, traduit de l'italien par Pierre-Emmanuel Dauzat de *Fascismo, Storia interpretazione* et publié avec l'accord des Editions Giuseppe Laterza&Figlili Spa Rome Bari.

Ayçoberry Pierre, conférences sur la montée du nazisme faites en 2008,

2009, 2010 aux séminaires de Mémoire organisés par la Fondation pour la mémoire de la Déportation au FAI (Foyer d'Amitié Internationale) de La Claquette (Bas Rhin).

Kershaw Ian *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation* Paris, Gallimard, Folio, 1997.

Une lueur qui s'éteint prématulement

Née en 1975, à Ellrich en RDA, dans une famille de pépiniéristes installée à la sortie de ce village situé en RDA, Dorothée August raconte avec humour et ferveur sa résistance morale et intellectuelle d'enfant au régime du SED. Après des études de biologie elle se spécialise dans la préservation des milieux humides et se découvre une passion pour cette cause. Elle effectue un stage dans le delta du Danube en Roumanie, puis sur la Loire en France où elle apprend le français.

Sa vie professionnelle commence en Suisse au RAMSAR, organisme international portant le nom de la ville où il fut créé en Iran en 1971, pour la préservation des milieux humides dans le monde. Elle entre ensuite dans le département « préservation de l'eau potable » au WWF de Francfort ce qui lui vaut de nombreuses missions à l'étranger, notamment en Afrique.

Présente à la commémoration du 50^e anniversaire de la libération du camp de Dora en 1995, elle entend l'appel lancé par Jacques Brun en direction de la jeunesse qu'il invite à prendre le relais de la transmission de la mémoire de ce terrible camp de Dora. Vivement impressionnée par ce qu'elle vient d'entendre, elle décide aussitôt de relever le défi et y consacre toute son énergie, joyeuse et indomptable, et elle réussit là où beau-



Dorothée à la remise du prix Régine Hildebrandt à Jugend für Dora 2007.

Chaque année en août, elle organise un camp d'été réunissant des étudiants de toute l'Europe et travaille avec sa petite association aussi bien dans les archives que sur les sites, ou l'expression artistique et théâtrale, sans négliger l'approfondissement historique avec le concours de professeurs d'histoire. Elle décide la réhabilitation de la mémoire sur le site abandonné du camp annexe d'Ellrich-Juliushütte, dont les accès sont assainis et balisés et sur lequel elle fera apposer les tout premiers panneaux d'information. Son travail sera déterminant pour la suite de l'évolution du « projet Ellrich ». Et Dorothée s'investira complètement dans son aboutissement.

Jugend für Dora s'intéresse aussi à la Résistance en France : en 1999 l'association visite La Coupole, à Saint Omer, d'où devaient partir les V2 destinées à mettre l'Angleterre à genoux, les plages du débarquement en Normandie et Paris ; en 2003 elle parcourt le Sud-Est en étudiant les filières d'évasion ; en 2008 elle visite le camp de Natzweiler Struthof. L'été dernier l'association organisait un voyage de mémoire sur les camps d'extermination.



Au premier rang, de gauche à droite Jens Wagner directeur du Mémorial, Philippe Reyx Amicale Dora Ellrich et Dorothée August, au deuxième rang Gisella Schröter maire d'Ellrich et Matthias Herold maire d'Ellrich.



Mars 2009, entourée de deux membres de l'association, diner précédant les rendez-vous du lendemain, au premier plan Philippe Reyx.

L'une des initiatives les plus spectaculaires de l'association fut le tracé, à l'occasion d'un camp d'été de Jugend für Dora camp d'une « ligne rose », peinte sur les trottoirs de la ville de Nordhausen et convergeant depuis trois directions vers le Cimetière d'Honneur de la ville où furent inhumés des milliers de détenus morts dans les jours qui ont précédé l'arrivée des troupes américaines ou juste après.

A l'occasion du 65^e anniversaire de la libération des camps, en avril 2010, Jugend für Dora faisait paraître un livret et un dvd : « L'avenir des témoins », recueil d'interviews de déportés filmées dans plusieurs pays d'Europe.

Dorothée August a été emportée le 11 janvier 2011 d'une méningite foudroyante, dans sa trente-cinquième année, en pleine maturité, laissant une

œuvre considérable derrière elle et un monde de la mémoire profondément bouleversé par l'extinction brutale de cette lueur rayonnante.

Jugend für Dora continuera parce que Dorothée a su lui insuffler son énergie vitale. ●

Communication de l'Amicale de Bergen-Belsen

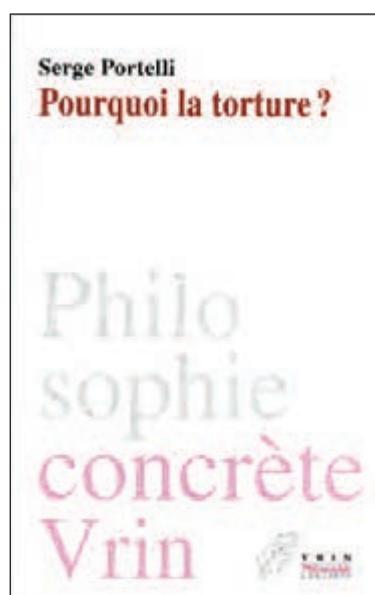
L'amicale des anciens déportés (femmes et enfants de prisonniers de guerre juifs) de Bergen-Belsen cherche à rassembler (quelque peu tardivement certes) les témoignages de tous les déportés transférés au camp, en provenance des camps nazis (Auschwitz, Buchenwald, Sachsenhausen, Dachau, Dora, Flossenbürg, Neuengamme, Ravensbrück et leurs Kommandos), entre 1943 « et 1945, qu'ils aient été

transférés pour raison de santé ou évacués en raison de l'avance des armées alliées.

Cette documentation s'ajoutera aux témoignages déjà recueillis sur le groupe initial. Si des témoignages ont déjà été enregistrés, merci de le signaler.

Contact : Samuel PINTEL, secrétaire général, tél 01 30 35 35 96 ou adresse postale : 2 rue Gaudron 95270 Viarmes

Publications récentes



Pourquoi la torture ?
Serge Portelli
Librairie philosophique
VRIN - Philosophie
concrète Paris, 312
pages, 20 €.

Un livre que tous les acteurs de mémoire de la Déportation doivent avoir lu, un formidable rappel historique et un réquisitoire sans concession.

Magistrat, président de la 12^e chambre correctionnelle du Tribunal de Paris et vice président du tribunal de Grande

Instance de Paris, Serge Portelli est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le droit, la justice et la politique.

Son livre *Pourquoi la torture ?* présente une somme essentielle de réflexions sur la torture, son histoire, son évolution au cours des siècles, son actualité et ses liens avec les droits de l'homme, le droit, la justice, la guerre et le terrorisme d'aujourd'hui. Le cadre est donné dès l'introduction. *Le débat est posé : la torture n'aurait-elle pas, tout compte fait, une certaine utilité ? (...) Les opinions publiques, ébranlées, hésitent. Raison suffisante pour reprendre la parole. (...) La torture a de multiples complices. Les plus fidèles d'entre eux s'appellent le silence, l'oubli, dans les abîmes duquel s'endorment les consciences et se glissent les bourreaux. (...) Oublions le « devoir de mémoire » tellement associé à l'hypocrisie des cérémonies, des discours de circonstance et des breloques inutiles. La mémoire est l'outil du présent. (...) En acceptant la torture, les hommes s'associent à cette dégradation (de l'hu-*

manité). Leur silence ou leur acceptation tacite les ravalent tous à l'état de bête.

Serge Portelli s'interroge sur la banalité du mal, les bourreaux ordinaires, les pervers criminels. Il ne croit pas que ce mal soit le seul apanage des hommes infâmes, mais constitue une *grandeur négative de l'homme, sa part maudite, sa part sombre d'humanité*.

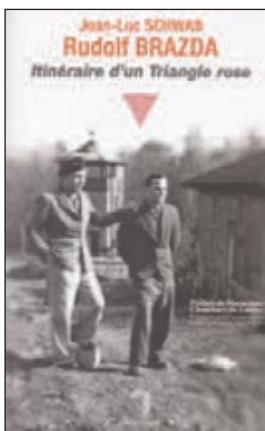
L'un des problèmes réside dans le silence dont on entoure la torture, *l'un des crimes les plus pervers, les plus graves et les plus atroces qui vise le cœur de l'homme, le cœur de l'humanité*. Les lois d'amnistie sont les plus belles armes offertes aux bourreaux ; elles jettent une chape de plomb sur le passé au point que le fait même d'en parler devient condamnable.

Mais le silence se fissure, grâce notamment à l'émergence d'une justice pénale internationale et parce que certaines sociétés s'organisent pour sortir du piège du silence (Afrique du sud, Rwanda, etc.). Ce qui change également aujourd'hui, c'est que la pratique de la torture ne passe plus inaperçue. Le remarquable travail des ONG rompt le mur du silence. La banalité du phénomène disparaît. Mais en dépit des prohibitions nombreuses et des interdictions, la question de la permanence de la torture reste posée avec, en particulier, l'apparition du nouveau concept de torture « sans traces », l'une des évolutions les plus consternantes de ces dernières décennies. Avec un raffinement sans précédent, elle s'attaque au psychisme de l'homme avec la complicité des sciences du comportement. Une nouvelle menace plus sournoise se profile, avec le débat ouvert aux États-Unis sur la notion de « torture démocratique », principe selon lequel la pratique d'une certaine forme de torture résulterait d'un consensus démocratique !

Ce livre renvoie aux fondements de l'humanité et s'inscrit dans une démarche et une réflexion anthropologiques et philosophiques incontournables pour les consciences qui veulent rester en éveil.

Yves Lescure

Publications récentes



Le récit d'un homosexuel déporté
Jean-Luc Schwab, Rudolf Brazda, *itinéraire d'un Triangle rose*, Éditions Florent Massot, 256p., Paris, 2010.

Les témoignages d'homosexuels internés dans les camps sont rares. Rudolf Brazda, matricule 7952 à Buchenwald a attendu d'être presque centenaire pour confier ses souvenirs, heureux et malheureux, à Jean-Luc Schwab. « *Itinéraire d'un Triangle rose* », en référence à la

marque qui distinguait les homosexuels des autres détenus dans les camps, est un livre qui détaille l'engrenage répressif dont étaient victime les homosexuels en Allemagne et dans les pays annexés sous Hitler et le sort de quelques-uns d'entre eux dans l'un des grands camps de la répression nazie.

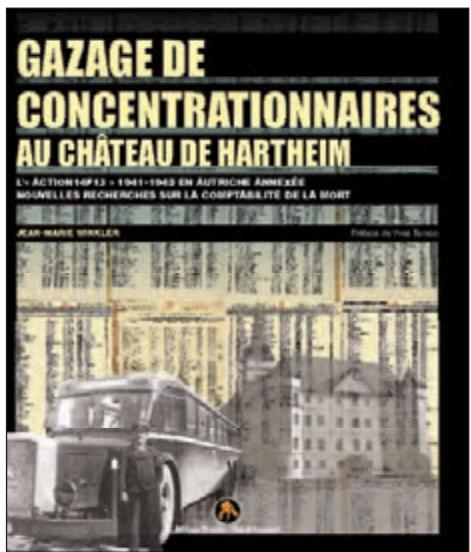
Rudolf Brazda n'est pas l'un des 62 déportés français arrêtés pour motif d'homosexualité. D'origine tchèque, il n'a acquis la nationalité française qu'après la seconde guerre mondiale, ayant suivi, après la libération du camp, son compagnon d'alors. On peut retenir deux éléments essentiels de cet ouvrage sérieux, Jean Luc Schwab ayant consacré beaucoup de temps à vérifier et étayer auprès des meilleures sources les propos de son interlocuteur. Le premier est la ténacité de la machine judiciaire allemande à appliquer l'article 175. Une première fois condamné, Rudolf Brazda a été systématiquement rattrapé par ce passé dès qu'il a été soupçonné de pratiques homosexuelles. À la fin de sa dernière peine de prison, en juin 1942, il est frappé d'une mesure de « Schutzhaft » qui le conduit en août 1942 à Buchenwald.

Pris en affection -mais selon son témoignage il résiste à ses avances- par le Kapo de la Carrière, il est affecté en décembre 1942 au Kommando des couvreurs (son métier) et hébergé au block 30. Sans doute parce que ses sympathies communistes ont transpiré, il y est relativement protégé par l'un des Kapo et un ancien brigadier français originaire d'Alsace, qui sera son compagnon de retour.

Second point fort de l'ouvrage les passages consacrés à la sexualité dans le camp. C'est un sujet très rarement présent dans les mémoires et témoignages, mais que le Mémorial de Buchenwald vient d'aborder avec prudence dans le cadre d'une exposition temporaire sur le « puff », le bordel de Buchenwald. Mais la part homosexuelle de la sexualité est généralement ignorée. J-L Schwab s'appuyant sur le témoignage de Brazda la pose dans le cadre de la question du consentement dans un contexte de stratégie de survie, pour l'opposer à l'homosexualité conçue ou perçue comme des sévices.

Le 10 mai 1945, Rudolf suivant Fernand sera à Mulhouse. L'un retrouvera ses parents et ses frères. Le second devra reconstruire sa vie.

Jean-Marie Winkler, *Gazage de concentrationnaires au château de Hartheim*.
L'« action 14f13 » en Autriche annexée (1941-1945). Nouvelles recherches sur la comptabilité de la mort. Préface Yves Ternon. Coll. « Ces Oubliés de l'Histoire », Editions Tirésias –Michel Reynaud, Paris, 2010 (386p. couleur, ISBN 978-2915293616, 30 €)



La chambre à gaz du château de Hartheim fut mise au service du camp de concentration voisin de Mauthausen à partir d'août 1941. Entre 1941 et 1942, y furent gazés des « invalides » et des « inaptes

au travail », en grande majorité Espagnols, Polonais et Allemands du Reich, dont de nombreux « asociaux » ou « Tsiganes » dans le cadre de ce qui fut codifié « action 14f13 » par les nazis. En 1944, s'y ajoutèrent des prisonniers de guerre soviétiques, des « Juifs hongrois », des Français, des Italiens, des Grecs, des Yougoslaves et d'autres. Les archives du camp de Mauthausen, retrouvées, portent la trace des morts en « sanatorium » ou en « camp de convalescence », noms code désignant la chambre à gaz de Hartheim. Un système d'écritures comptables dissimulait les assassinats en fractionnant les listes des convois et en décalant l'enregistrement des décès dans le temps, jusqu'à plusieurs mois après la date réelle. L'interprétation de documents existants, ainsi que la découverte de documents inconnus, parmi lesquels des archives clandestines tenues par le Dr Z. Klar, médecin au Block 6 du Revier, ont permis de remonter à la réalité des convois de l'été 1944. Le livre de Jean-Marie Winkler analyse ces assassinats, tout en montrant comment la comptabilité nazie s'est efforcée de banaliser, voire dissimuler des exterminations dont certaines ont participé au génocide, (cas du premier convoi du 11 août 1941, composé exclusivement de Juifs, et premier gazage de la « solution finale » accompli hors des centres d'extermination). Le mérite de Jean-Marie Winkler est d'avoir de reconstitué les principaux mécanismes de cette dissimulation « administrative » pour une meilleure lisibilité de la vérité historique.